

AVIS AUX MEDIAS

Atelier de formation sur la prévention du trafic illicite des biens culturels

10-13 décembre 2018

En coopération avec le Bureau régional de l'UNESCO à Dakar et les douanes sénégalaises, l'Organisation mondiale des douanes (OMD) organise la première formation pratique sur la prévention du trafic illicite du patrimoine culturel (PITCH) à l'intention des douaniers de première ligne de 17 pays d'Afrique occidentale et centrale. La formation aura lieu du 10 au 13 décembre 2018 dans les locaux du Bureau régional de l'UNESCO à Dakar.

Contexte : Le phénomène du trafic illicite des biens culturels, bien qu'ancien, a pris, au cours de ces dernières années une dimension toute particulière au Moyen Orient comme en Afrique où les pays font face aujourd'hui à un regain de cette menace. La situation de crise connue par le Mali depuis 2012 s'est avérée révélatrice des menaces qui pèsent sur le patrimoine culturel de la région.

Le phénomène a attiré l'attention des décideurs politiques et des responsables des services répressifs dans le monde entier compte tenu notamment de ses liens avec le blanchiment de fonds et le financement du terrorisme. Cette conscience politique accrue autour de ce commerce illicite a abouti à l'adoption par le Conseil de sécurité des Nations Unies des Résolutions 2199/2015 et 2253/2015 de résolutions ciblant spécifiquement ce problème et faisant appel aux organisations partenaires à « s'employer, si nécessaire et dans le cadre de leurs mandats respectifs, à aider les États membres dans les efforts qu'ils déploient pour prévenir et combattre la destruction et le pillage ainsi que le trafic de biens culturels sous toutes ses formes ».

Objectifs/cadre : La formation prévue est basée sur [le Manuel PITCH](#) publié par l'OMD le 30 novembre 2018. Ce programme de formation est axé sur les techniques douanières mais comprend également des modules dispensés par des experts de la police ainsi que du patrimoine avec l'implication des ministères de la culture, des musées et universités. L'objectif étant d'assurer que tous les acteurs clés de la lutte contre le trafic illicite de biens culturels adoptent une approche cohérente et harmonisée et coordonnent leurs actions.

Cette session de formation des formateurs est une première de ce type et fait suite à un atelier régional de sensibilisation organisé en mai 2018 à Ouagadougou. Ce dernier avait permis de procéder à une analyse des défis et besoins des services de douanes en matière de lutte contre le trafic illicite des biens culturels.

L'atelier de formation entre également dans le cadre de la mise en œuvre de la [Convention de l'UNESCO](#) concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriétés illicites des biens culturels (1970) et plus particulièrement des efforts consentis en collaboration avec les Etats Partis, pour mettre en place une action conjointe de lutte contre le trafic illicite des biens culturels en Afrique.



Bureau régional
de Dakar

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Les médias sont invités à couvrir la cérémonie d'ouverture, qui verra la participation du ministère de la Culture du Sénégal et du Directeur général des douanes sénégalaises, le lundi 10 décembre à 9h00 et à interviewer les participants lors du point de presse qui suivra.

Lieu: Bureau Régional de l'UNESCO Dakar
Route de la plage de Ngor (Dakar, Sénégal)

Date : 10 décembre 2018

Plus d'informations sur l'atelier :

Polner, Mariya, Conseillère principale, Responsable de programme, Biens culturels, Contrôle et lutte contre la fraude, Organisation mondiale des douanes, mariya.polner@wcoomd.org

Camara, Khadiatou Lamarana Almaz, Administratrice de programme (Culture), UNESCO, kl.camara@unesco.org

Contact presse :

Marion Piccio, Chargée de Communication, UNESCO, m.piccio@unesco.org

Suivez-nous sur les réseaux sociaux:

<https://www.facebook.com/UNESCODAK/>

<https://twitter.com/i/notifications?lang=fr>